



EPU 23, le 3 novembre 2015
**Recommandations présentées par le Canada pour l'EPU de la République
islamique de Mauritanie**

Recommandations

Le Canada recommande que la Mauritanie :

1. Coopère de près avec le Bureau du HCDH en Mauritanie et avec la société civile pour mener une étude sur la nature et l'incidence de l'esclavage et les séquelles de l'esclavage, et assurer à l'échelle nationale une collecte systématique et régulière de données ventilées en vue de mesurer les progrès réalisés par le gouvernement en matière d'application des lois et politiques visant l'éradication des pratiques esclavagistes et discriminatoires.
2. Harmonise sa législation avec les obligations et standards internationaux en matière de lutte contre la violence faite aux femmes en criminalisant la violence domestique, les violences sexuelles, y compris le viol conjugal dans le cadre de l'esclavage, ainsi que le trafic d'êtres humains, en plus de mettre en place des mesures d'assistance efficaces aux victimes et d'accès à la justice.
3. Continue et intensifie ses efforts pour éradiquer les mutilations génitales féminines et de gavage, y compris par l'adoption et la mise en œuvre de mesures légales pénalisant ces pratiques.
4. Révise la législation liée à l'apostasie et au blasphème pour assurer sa conformité avec les obligations internationales de la Mauritanie en matière de liberté de religion ou de conscience.

Observations

Le Canada se réjouit que la Mauritanie ait pris des mesures légales pour lutter contre l'esclavage en classant cette pratique au rang de crime contre l'humanité dans la nouvelle constitution de 2012, et pour lutter contre ses séquelles par l'adoption d'une feuille de route en mars 2014. Toutefois, c'est la mise en œuvre effective de ces mesures qui fera preuve de la détermination du gouvernement de la Mauritanie à mettre

fin aux pratiques esclavagistes. Le Canada est préoccupé par la persistance de l'impunité dont jouissent les personnes coupables d'esclavage, ainsi que l'absence d'exécution des décisions de justice en faveur du dédommagement de ses victimes.

Le Canada est également préoccupé par les arrestations d'activistes anti-esclavagistes et le harcèlement dont font l'objet différents acteurs de la société civile, et appelle la Mauritanie à promouvoir la liberté d'expression et de réunion et à continuer à promouvoir la liberté de la presse.